



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 29 avril 2025, 19 h

---

Procès-verbal de la septième assemblée générale annuelle de la Caisse Alliance, tenue en présentiel à la salle Marcel Noël du Centre communautaire et récréatif de Nipissing-Ouest, et diffusée dans les régions par vidéoconférence, le mardi 29 avril 2025. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

### Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le vice-président du conseil d'administration, M. Paul Levesque, souhaite la bienvenue à tous les participants à la septième assemblée générale annuelle de la Caisse Alliance. Il ajoute que l'assemblée est diffusée en ligne pour permettre aux membres de toutes les régions d'y participer.

Il rappelle que seuls les délégués ont le droit de proposer, d'appuyer et de voter sur les résolutions de ce soir. Les délégués utiliseront un logiciel pour enregistrer leur vote. Afin de faciliter le déroulement, une rencontre préparatoire a eu lieu afin de revoir et préparer toutes les résolutions. Le vote sur chacune des résolutions se fera durant l'assemblée. Le président recevra les résultats des votes sur les propositions et les partagera afin qu'ils soient confirmés aux participants.

Des moments spécifiques sont prévus pour répondre aux questions, donc, dans la mesure du possible, il est demandé de les prendre en note au cours de la présentation et de les poser le moment venu.

Le rapport annuel est aussi disponible dans les deux langues officielles en salle et en visitant le site Web : [www.caissealliance.com](http://www.caissealliance.com).

Enfin, le vice-président du conseil d'administration invite l'avocate affaires juridiques et secrétariat corporatif, Mme Vanessa Lacroix, à faire part de l'avis de convocation.

Le président du conseil d'administration, M. Grégoire Lefebvre, constate la présence de 175 membres en présentiel, incluant 26 membres délégués, et 223 connexions en ligne. Le quorum étant de 17 personnes, il déclare l'assemblée dûment constituée et ouverte.

Il précise que l'AGA de ce soir est diffusée à partir de Sturgeon Falls, qui se trouve sur le territoire désigné dans le traité Robinson-Huron et que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel du peuple anishinabé et, particulièrement, de la Première Nation Nipissing.

De plus, il profite de l'occasion pour souligner que 2025 est l'Année internationale des coopératives des Nations Unies et qu'elle est célébrée partout dans le monde sous le thème : « Les coopératives construisent un monde meilleur », qui concorde bien avec la raison d'être, la vision et les valeurs de notre coopérative.

## Présentation des membres du conseil d'administration et invités

M. Paul Levesque, vice-président du CA, présente les membres du conseil d'administration ainsi que les invités.

### Le conseil d'administration

M. Grégoire Lefebvre, qui représente la région de North Bay

M. Paul Levesque, de Sturgeon Falls

M. Olivier Cabana, de Hearst

Mme Diane Macameau Plourde, de Hearst

M. Kevin Cloutier, de North Bay

M. Stéphane Gallant, de Timmins

M. Yves Poitras, de Timmins

Mme Sonia Gravel, de Kapuskasing

M. Martin Rancourt, de Kapuskasing

M. André Lefebvre, de Verner

Mme Pierrette Desrochers, de Noëlville

M. Kenneth Paquette, de Field

### L'équipe de gestion

Mme Maryse Gauvin, vice-présidente administration et finances

Mme Michèle LeBlanc, vice-présidente ressources humaines et communication

M. Daniel Michel, vice-président crédit

Mme Julie St-Jacques, vice-présidente expérience membres

M. Michel Fecteau, vice-président technologie informatique

### La direction régionale

Mme Marcy Lemieux, région du Nipissing-Centre

M. Stéphane Méthot, région du Nipissing-Ouest

Mme Melissa Larose, région du Nord-Ouest

M. Marc Rodrigue, région du Nord-Est

M. Mathieu Shank, région du Nipissing-Est

Mme Chantal Lepage, région du Nord-Centre

Il cède la parole au président afin de procéder avec l'ordre du jour de l'AGA.

### Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue du président et confirmation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 avril 2024
5. Rapport du président du conseil d'administration
6. Rapport du président et chef et de la direction
7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2024
8. Rapport du comité de vérification
9. Rapport de l'auditeur externe
10. Nomination de l'engagement de l'auditeur externe
11. Nomination des candidats au conseil d'administration
12. Bilan social
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

### Résolution : 2025-AGA-001

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, tel que présenté.

Proposée par : Mme Louise Moyer

Appuyée par : Mme Darlene Hotte

Abstention : Aucune

Vote : Unanime

## Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024

Il est demandé l'accord des délégués pour la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 avril 2024.

### Résolution : 2025-AGA-002

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** de dispenser l'assemblée de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 avril 2024 et d'accepter le procès-verbal, tel que présenté.

Proposée par : Mme Agnès Dubuc-Thibert

Appuyée par : Mme Anne Vinet-Roy

Abstention : Aucune

Vote : Unanime

## Rapport du président du conseil d'administration

M. Grégoire Lefebvre, président du CA présente son rapport.

L'année a été exceptionnelle, dépassant largement les attentes avec une croissance de plus de 6 %, des trop-perçus de plus de 9 M\$ et une forte fidélité des sociétaires. Ces résultats témoignent de la solidité de la confiance envers la Caisse Alliance. Une ristourne individuelle et communautaire de 3,36 M\$ sera distribuée, portant à près de 30 M\$ le total des ristournes depuis 2018.

La Caisse maintient une excellente santé financière : dépôts excédant 2,10 G\$, actif de 2,58 G\$ (+153 M\$ en un an) et ajout de 8,691 M\$ aux réserves. Elle demeure un acteur économique majeur du Nord de l'Ontario et l'un des plus importants employeurs de la région. Le dévouement des employés et la rigueur des pratiques de gouvernance du conseil d'administration sont soulignés, notamment leurs efforts de formation et les ajustements apportés à la rémunération pour répondre aux attentes réglementaires.

L'organisation poursuit ses efforts en matière d'innovation, de transparence et de communication, notamment par la mise en place d'une adresse courriel dédiée aux membres du CA. Malgré un contexte économique et politique incertain, la Caisse reste confiante, proactive et bien préparée grâce à ses administrateurs et à son équipe de direction.

La prise de contrôle des systèmes et outils informatiques représente un tournant stratégique majeur permettant de mieux répondre aux besoins des sociétaires et de soutenir l'innovation. La Caisse réaffirme son engagement envers la croissance durable, le renforcement des communautés et la poursuite d'un développement à long terme.

### Résolution : 2025-AGA-003

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que le rapport du président du conseil d'administration soit accepté, tel que présenté.

Proposée par : M. Jonathan Bussières

Appuyée par : Mme Anne Vinet-Roy

Abstention : Aucune

Vote : Unanime

## Rapport du président et chef de la direction

Le PCD présente un survol des réalisations de 2024, une année marquée par une forte progression et une autonomie accrue depuis la fusion des caisses. À la suite de la conversion informatique d'octobre 2023, de nouvelles équipes ont été mises en place et plusieurs améliorations ont été apportées à la plateforme Allia, notamment une meilleure stabilité, des délais réduits pour l'accès aux états de compte, l'amélioration des services téléphoniques ainsi que la création d'un centre d'appels local dans le Nord de l'Ontario. Des fonctionnalités additionnelles sont prévues pour 2025, dont l'accès aux comptes Aviso et Collabria et la désactivation en ligne des cartes de débit.

La protection des données demeure une priorité, avec un renforcement des mécanismes de sécurité et l'introduction prochaine de l'authentification à deux facteurs. L'École de formation interne poursuit son développement afin de soutenir les employés.

Les résultats financiers de 2024 démontrent la fidélité des membres et une croissance notable, en particulier dans les prêts aux entreprises. L'autonomie de la Caisse lui permet d'offrir des solutions adaptées, notamment le programme de Carte-cadeau Privilège Coop, encourageant l'achat local, et la campagne « J'fais ma part », qui permet l'investissement dans le capital social. Des initiatives jeunesse en littératie financière ainsi que le projet VIE, reconnu à plusieurs niveaux, renforcent également l'impact communautaire de la Caisse.

Le directeur souligne l'engagement du conseil d'administration, essentiel à la mise en place de ces projets, et mentionne que les consultations pour le plan stratégique 2026-2028 sont en cours. L'année 2024 confirme la solidité, l'innovation et la vision d'avenir de la Caisse.

### Résolution : 2025-AGA-004

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que le rapport du président et chef de la direction soit accepté, tel que présenté.

Proposée par : Mme Agnès Dubuc-Thibert

Appuyée par : M. Jean Isabelle

Abstention : Aucune

Vote : Unanime

## Présentation des états financiers

Mme Maryse Gauvin, vice-présidente administration et finances, présente les résultats financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. L'actif de la Caisse atteint 2,58 G\$, en hausse de 153 M\$ (+6,31 %) par rapport à 2023. En incluant les actifs de gestion de patrimoine détenus hors bilan (268 M\$), l'actif total géré s'élève à 2,845 G\$. Les prêts aux membres représentent 88 % de l'actif, pour un total de 2,26 G\$, en croissance de 150 M\$ (+7,1 %).

Du côté du passif, les dépôts des membres totalisent 2,1 G\$ (87 % du passif) et les emprunts atteignent 282 M\$. L'avoir des membres a augmenté pour atteindre 152 M\$. Les dépôts ont progressé de 105 M\$ (+5,3 %) en 2024.

Les revenus d'intérêts et de placements s'élèvent à 125,7 M\$, et les autres revenus à plus de 13 M\$. Après déduction des frais d'intérêts et de la provision pour pertes, le total des revenus se chiffre à 64,4 M\$, dont 79 % proviennent des intérêts. Les dépenses d'exploitation diminuent de 6,3 % et totalisent 44 M\$, principalement en salaires et avantages sociaux, en informatique et en frais d'administration.

Le résultat net de l'exercice s'établit à 7,86 M\$. Le conseil d'administration déclare une distribution de 3,36 M\$ aux membres, comprenant dividendes, Fonds de la Caisse Alliance et ristournes individuelles. Le résultat global atteint 8,69 M\$, portant l'avoir des membres à 151,99 M\$.

La Caisse respecte l'ensemble des ratios de capital réglementaires et présente un surplus de capital pour chacun d'eux. Elle surveille activement les risques pouvant affecter ses opérations et demeure en excellente santé financière.

### Résolution : 2025-AGA-005

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et le rapport du service de crédit soient adoptés, tels que présentés.

Proposée par : Mme Darlene Hotte

Appuyée par : M. Pierre Gagnon

Abstention : Aucune

Vote : Unanime

## Rapport du comité de vérification

M. Olivier Cabana, président du comité de vérification, présente le rapport d'activités pour l'exercice financier 2024. Il rappelle que le comité assume la surveillance des secteurs opérationnels clés, incluant l'examen des états financiers, des contrôles internes, des politiques, ainsi que la vérification interne et externe, afin d'assurer la conformité législative et professionnelle de la Caisse.

Le comité procède annuellement à la révision de sa charte, assure le suivi des plans d'action découlant des recommandations des vérifications et analyse les états financiers de fin d'année validés par le vérificateur externe.

En 2024, le comité s'est réuni à cinq reprises, dépassant le minimum réglementaire, et ces rencontres ont permis des échanges soutenus avec les équipes de vérification. M. Cabana confirme que le mandat du comité a été pleinement exécuté conformément aux exigences.

Il conclut en remerciant les membres du comité, le conseil d'administration, ainsi que les équipes internes et externes de vérification pour leur collaboration.

### **Résolution : 2025-AGA-006**

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que le rapport d'activités du comité de vérification au 31 décembre 2024 soit adopté, tel que présenté.

Proposée par : Mme Agnès Dubuc-Thibert

Appuyée par : M. Jean Isabelle

Abstention : Aucune

Vote : Unanime

### **Rapport de l'auditeur externe**

Mme Jessica Dion, associé de la firme Bakertilly S.N.T. S.R.L., accompagnée de son collègue, M. François Roberge, présentent le rapport de l'auditeur externe pour l'année financière terminée le 31 décembre 2024.

Le rapport de l'auditeur indépendant concernant les états financiers résumés de la Caisse populaire Alliance limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été présenté aux membres. L'auditeur indique que ces états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, conformément aux critères décrits dans la note 1.

Il est précisé que les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes IFRS et ne remplacent pas la lecture des états financiers audités. Une opinion non modifiée avait été exprimée sur les états financiers audités dans le rapport daté du 4 mars 2025.

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés, et l'auditeur est responsable d'évaluer si ces résumés reflètent fidèlement les états audités, conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

### **Résolution : 2025-AGA-007**

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que le rapport de l'auditeur externe soit accepté, tel que présenté.

Proposée par : M. Patrice St-Martin

Appuyée par : Mme Louise Moyer

Abstention : Aucune

Vote : Unanime

### **Nomination de l'engagement de l'auditeur externe**

À la suite d'un appel d'offres, le comité de vérification a retenu les services de la firme Bakertilly SNT pour l'année 2025.

#### **Résolution : 2025-AGA-008**

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que le rapport de l'auditeur externe soit accepté, tel que présenté.

Proposée par : M. Eric Foisy

Appuyée par : M. Jean Isabelle

Abstention : Aucune

Vote : Unanime

### **Nomination et élection des candidats au conseil d'administration**

Selon l'article 4.04 de notre règlement administratif, des avis écrits annonçant les postes à combler au sein du conseil d'administration et invitant les mises en candidature ont été affichés dans les locaux des centres de services de la Caisse au moins 30 jours précédant la fin de l'exercice financier.

Il y est prévu que s'il y a autant de mises en candidature que de postes à combler, les candidats sont élus par acclamation. Dans le cas où le nombre de candidats excèderait le nombre de postes à combler, il serait nécessaire de procéder à une élection, ce qui n'est pas le cas cette année.

Quatre de nos six régions avaient un poste disponible, et ce, pour un mandat de 3 ans. Lors de la période de mise en candidature, nous n'avons reçu qu'une seule nomination dans deux de ces quatre régions. Je vous confirme que ces quatre candidats sont donc élus par acclamation :

- Monsieur Grégoire Lefebvre, de la région Nipissing-Est
- Monsieur Paul Levesque, de la région Nipissing-Centre
- Monsieur André Lefebvre, de la région Nipissing-Ouest
- Madame Sonia T. Gravel, de la région Nord-Centre

#### **Résolution : 2025-AGA-009**

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** d'accepter la nomination de ces quatre membres au conseil d'administration pour un mandat de trois ans, soit Monsieur Grégoire Lefebvre, pour la région Nipissing-Est, Monsieur Paul Levesque, pour la région Nipissing-Centre, Monsieur André Lefebvre, pour la région Nipissing-Ouest, et Madame Sonia Gravel pour la région Nord-Centre.

**Proposée par :** M. Shawn Page

**Appuyée par :** M. Patrice St-Martin

**Abstention :** Aucune

**Vote :** Unanime

## Présentation du bilan social de la Caisse

Mme Julie St-Jacques, vice-présidente expérience membres, présente le bilan social de la Caisse Alliance pour 2024.

La Caisse a investi un total de 911 317 \$ dans les communautés par des bourses, dons, commandites et fonds spéciaux.

**Bourses Caisse Alliance :** 2 bourses de 5 000 \$ ont été attribuées à des étudiants ayant réalisé des projets à impact social et durable.

**Dons et commandites :** 319 000 \$ ont soutenu plus de 450 projets liés à la santé, aux sports, à la culture, à l'éducation, aux initiatives jeunesse et à la promotion de la langue française.

**Fonds de la Caisse Alliance :** 577 000 \$ accordés à des associations sans but lucratif pour des projets structurants à long terme (investissement annuel de 600 000 \$ depuis 7 ans, soit 100 000 \$ par région).

**Fonds vert :** 50 000 \$ attribués à des projets écologiques, tels que des jardins hydroponiques éducatifs.

**Fonds de la vérité et réconciliation :** 6 000 \$ soutenant 4 initiatives honorant les enfants autochtones disparus et promouvant l'histoire et la culture autochtones.

Elle souligne également l'engagement bénévole des employés et la reconnaissance communautaire reçue pour leur contribution. La Caisse réaffirme ainsi son rôle actif et coopératif dans le développement des communautés du Nord de l'Ontario.

## Parole aux membres

Le président, M. Grégoire Lefebvre, demande aux membres s'ils désirent s'exprimer. Le président du conseil d'administration de Cooperators, M. Robert Moreau, qui est en ligne, partage un commentaire : « Bravo à la direction et au conseil d'administration pour votre vision, pour votre dynamisme, vos résultats financiers et vos distributions de ristourne et votre impact communautaire. Une progression constante et une belle réussite ».

## Levée de l'assemblée

Résolution : 2025-AGA-010

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale annuelle soit levée.

**Proposée par :** Mme Darlene Hotte

**Appuyée par :** Mme Louise Moyer

**Abstention :** Aucune

**Vote :** Unanime

---

Grégoire Lefebvre, président

---

Vanessa Lacroix, secrétaire